LILLE

Un terrible accident rue d'Arras

UNE MAISON S'ECROULE SUR UN JEU DE BOUCHON

Un homme est tué sur le coup

Un terrible accident, dont les causes sont encore inexpliquées, s'est produit lundi après-midi, rue d'Arras.

Au numéro 166 de cette rue, se trouve un vieil estaminet dit « Aux Armes de France »; le tenancier, M. Debachy, exerce en même temps la profession de tonnelier. Dans la cour de cet immeuble et dans le fond est situé un jeu de bouchon, couvert par une légère toiture en planches.

Près de là s'élève un hangar, servant de grenier à fourrage. Vers trois heures, deux amis, Gaston Dewhelle, 18 ans, empacteur de chicorée, demeurant rue de Luther, et Marcel Fréneau, 20 ans, demeurant même rue, entrèrent à l'estaminet et engagèrent une partie de bouchons.

Vers trois heures et demie, un fracas épouvantable se fit entendre : le pignon du hangar venait de s'abattre brusquement sur la fragile toiture du jeu de bouchon. On se porta aussitôt au secours des deux malheureux ensevelis. Marcel Fréneau fut dégagé le premier, il ne portait heureusement que des contusions insignifiantes. Quant à Gaston Dewhelle, il avait reçu sur le corps tout un pan de maçonnerie; il avait d'horribles plaies au bas-ventre, le bassin écrasé, il avait été tué sur le coup.

Il a été transporté à son domicile. Une enquête est ouverte.

COMMENCEMENT D'INCENDIE A LA FILATURE DELESALLE, A LA MADELEINE. — Lundi, vers midi et demi, par suite de l'échauffement de matières premières, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un des ateliers du rez-de-chaussée de la filature Delesalle, rue Pasteur, à La Madeleine. Les pompiers de La Madeleine et de Lille accoururent aussitôt l'alarme et se mirent en devoir de noyer le sous-sol. On se rendit rapidement maître de ce commencement d'incendie. Les dégâts occasionnés, tant par l'eau que par le feu; ils sont assez considérables et couverts par l'assurance.

Mercredi 21, Réclame aux Galeries Lilloises : Gants fil armure mousquetaire, 12 boutons, noir ou couleur, val. 2.50, vend. 1.80. 7400-a-d

RIXE SANGLANTE, RUE MONTAIGNE. — Hier soir, vers onze heures, au cours d'une rixe, rue Montaigne, un sieur Philippe Brillart, 25 ans, ajusteur, 78, rue de Juliers, a été blessé d'un coup de couteau à la cuisse droite. Une enquête est ouverte.

Le SUCRE BEGHIN

se reconnaît à sa blancheur à sa fonte régulière

Convois Funèbres

M. **Modeste-Louis-Victor DELAHAYE,** décédé à Lille, le 17 juin 1911, à l'âge de 92 ans, administré des Sacrements. Vigiles le **Mardi 20,** à 6 heures, Messe du Service, le **Mercredi 21 courant,** à 11 h., en l'église du **Sacré-Cœur,** à Lille. L'assemblée 19, rue Masséna, Lille. 9437d

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu la lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. GODART, vice-président

Terrible vengeance d'un manœuvre de maçon à Roubaix

Victor Houzet, 29 ans, maçon, et Victor Deltour, 18 ans, manœuvre, faisaient parti de l'équipe d'ouvriers maçons qui, au service de M. Goffin, entrepreneur rue de l'Epeule, était occupés à la construction d'une maison, rue de Croix, à Roubaix, au milieu de mai.

Des petits froissements s'étaient produits entre l'ouvrier et le manœuvre. Le 15 mai, Deltour ayant trouvé les pneus de son vélo dégonflés, en rendit responsable Houzet. L'ouvrier Houzet remonta au sommet de l'échafaudage. Deltour le précéda et resta près de la trappe par où il devait pénétrer.

Quand Houzet apparut et que sa tête eut dépassé à peine l'entrée de l'orifice, Deltour saisit un lourd madrier et sans songer aux conséquences de son acte, il en asséna un coup violent sur la tête de Houzet.

Celui-ci tomba comme une masse, assommé, et bientôt le docteur mandé en toute hâte, constata une fracture du crâne.

Par la suite, Houzet dut subir l'opération du trépan et aujourd'hui le docteur qui le soigne avoue dans le certificat qu'il produit ne pouvoir encore se prononcer sur le sort réservé à Houzet.

Victor Deltour, comprenant tout l'odieux de sa conduite, se constitua prisonnier peu après et à l'hôpital demanda pardon à sa victime.

Mais le tribunal voulant réprimer sévèrement un pareil geste, condamne Deltour à 6 mois de prison sans sursis bien qu'il n'ait jamais été condamné.

Les exploits de « Moustache verte »

Arthur Vaneste, 28 ans, dit « Moustache Verte » était avec son camarade François Bara, 31 ans, au service de M. Augustin Verdron, entrepreneur de halage à Marquette-lez-Lille. Le mardi 11 avril, tous deux avaient été chargés de conduire un bateau de Wasquehal à Roubaix. A cet effet, deux chevaux leur avaient été confiés.

Mais, en cours de route, ils firent la fête à Wattrelos ils étaient d'une bruyante gaîté. Ils voulurent continuer, mais comme ils n'avaient plus le sou, ils résolurent de vendre les chevaux pour se créer des ressources et prolonger une journée aussi bien commencée.

Ils se rendirent chez M. Nys, marchand de chevaux, rue de la Fonderie à Tourcoing, et lui offrirent les deux chevaux en vente pour 210 fr. M. Nys flairant une histoire louche, alléguant des prétextes et, tout en conservant les deux bêtes, remit à chacun une pièce de cinq francs, se réservant par devers lui d'éclairer la chose.

Les deux compères, de leur côté, flairant les soupçons dont ils étaient l'objet, passèrent la frontière.

Mais ils avaient des comptes à rendre à la justice belge qui, après leur avoir fait acomplir ce qu'ils lui devaient, les remit à la justice française.

Bara est condamné à 6 mois de prison et 25 fr.; Vaneste à 8 mois et 25 fr.

Les entraves à la liberté du travail

C'est de la grève de l'usine Lepoutre à Halluin qu'il s'agit.

Le lundi 24 avril, le train de 8 h. 45 venant de Roubaix à Halluin, devait débarquer des ouvriers de Roubaix qui, embauchés depuis la grève, continuaient à travailler malgré les exhortations dont ils étaient harassés et les menaces qui étaient proférées contre eux.

Une manifestation plus violente que de coutume avait été organisée, mais le service d'ordre, prévenu, avait pris ses mesures en conséquence.

A l'arrivée du train, les injures ordinaires furent criées à l'adresse des travailleurs : « Fainéants ! Vauriens ! Lâches ! » Mais, chose plus grave des manifestants avaient des pierres dans leurs poches et ils en criblèrent les ouvriers travailleurs à leur sortie de la gare.

Deux manifestants pris sur le fait furent aussitôt arrêtés. Denys Cyrille, 19 ans, sujet belge, fut appréhendé par les gendarmes Dayez de St-Amand, et Delloue de Valenciennes, tandis que le lieutenant de gendarmerie Larocque se saisissait de Delsere Léon, 21 ans.

Dans le but d'éviter de graves événements, on relâcha peu après les deux manifestants arrêtés quand un procès-verbal leur eut été dressé.

Denys et Delsere ne se présentent pas à l'audience et c'est par défaut que chacun d'eux est condamné à 2 mois de prison.

Le cambriolage d'un pavillon de chasse

Dans le courant de l'année 1910, le pavillon de chasse que possède en milieu des bois qu'il louait, M. François Ledoux, maire d'Allennes-les-Marais, était cambriolé. En février, en mars, enfin en novembre, des visiteurs inconnus y venaient rôder toutes les provisions qui y étaient amassées et même la vaisselle. Plusieurs pièges furent aussi emportés et c'est ce qui fit découvrir les voleurs car, lorsque les malfaiteurs voulurent s'en débarrasser, ils furent pincés par le garde-chasse Delcroix, de Sainghin.

Au 11 mars dernier, le tribunal correctionnel condamnait par défaut Pierre Crespel, 38 ans, et sa femme, née Aline Ringot, 46 ans, pour ces faits; le premier à 4 mois de prison et la seconde à 3 mois, tandis qu'il acquittait le gamin d'Aline Ringot, du nom d'Henri Duquesne, qui était également poursuivi.

Sur opposition, l'affaire revient ce jour et le tribunal condamne contradictoirement les deux inculpés à 3 mois de prison mais avec sursis en ce qui concerne Aline Ringot.

Un locataire peu scrupuleux

Marius de Croo, 25 ans, mécanicien, était venu de Hollande à Roubaix, à l'occasion de l'Exposition internationale du Nord de la France. Il avait loué une chambre chez M. Julien Gyselynck, rue des Filatures, 35.

Profitant d'un moment d'absence de son logeur, dans l'après-midi du 12 courant, De Croo s'introduisit chez lui et y déroba une somme de 210 francs se trouvant sous le lit, dans un coffret qu'il fractura.

M. Gyselynck soupçonna aussitôt De Croo et partit à la gare. Il fut bien inspiré car il y rencontra son locataire qui se disposait à partir. Il le fit de suite arrêter et De Croo fut encore trouvé porteur de presque toute la somme volée.

Il est condamné à 4 mois de prison.

Dangereux camelots

C'est en se faisant passer pour camelot que le 1er juin, place de la Gare à Lille, Félix Alexandre offrait aux chauffeurs de taxis qui y stationnaient, deux phares et une chambre à air dans des conditions trop avantageuses pour ne pas être suspectes. Signalé à la police, il fut arrêté à cause de ses explications embrouillées. A sa charge on retrouva un vol commis chez Mme Ducaillon, à Templeuve, le 8 mars; un autre vol avec effraction commis le 21 avril à Cobrieux, chez M. Bomart, cultivateur; enfin un autre vol avec effraction du garage de M. Varache, de Lille, d'où provenaient du reste les objets qu'il mettait en vente.

1 an et 1 jour de prison.

Affaires diverses

— Pour fraude en réunion avec un troisième individu en fuite, de 37 kgs de café vert, le 16 juin, à la pâture Lepoutre, à Neuville-en-Ferrain, Henri Delhoute, 18 ans, et Adolphe Debaere, 18 ans, tous deux journaliers à Tourcoing, sont condamnés chacun à 3 mois de prison avec sursis en ce qui concerne Delhoute et solidairement à 500 francs d'amende.

— Pour fraude de 700 gr. de tabac haché et de 105.300 allumettes, le 16 juin, rue du Bureau à Wattrelos, Georges Ortegat, 21 ans, typographe à Lille, est condamné à 6 jours et 500 fr.

— Pour fraude en réunion en compagnie d'un individu qui a pris la fuite, de 36 kgs de café vert et de 66 kgs 200 d'allumettes — 300.250 — le 14 juin, à Tourcoing, au pont des Horions, Henri Breyne, 17 ans, rattacheur à Tourcoing, et Lucien Dumery, 18 ans, tailleur à Tourcoing, sont condamnés chacun à 3 mois de prison, avec sursis en ce qui concerne Breyne et solidairement à 500 fr. d'amende.

— Contremaître chez M. Derville, rubanier à Comines, Jules Dal, 37 ans, est accusé d'actes immoraux par plusieurs gamins qu'il avait sous ses ordres. Comme il apparaît au tribunal que les dires des soi-disant victimes sont plutôt sujets à caution, il acquitte le contremaître Dal.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Présidence de M. DASSONVILLE, président

Les services d'électricité de la ville Tourcoing

Dans son audience du vendredi 16 juin, M. le substitut Compans a développé devant le tribunal ses conclusions dans le procès en dommages-intérêts intenté par la ville de Tourcoing en la personne de son maire M. Dron et par M. Henneton, directeur des services d'électricité, à M. Lescure, ingénieur, anciennement occupé à ces mêmes services.

On se souvient des faits. Au cours de la période électorale de 1910, dans une affiche conçue en termes assez peu mesurés, M. Lescure avait dénigré les services d'électricité de la ville de Tourcoing, de telle façon que M. Dron, maire de la ville, et M. Henneton, directeur des dits services, s'étant jugés visés et lésés se sont cru en droit de lui réclamer des dommages-intérêts.

Le substitut M. Compans a conclu à la recevabilité de la demande.

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré. Dès que le jugement sera intervenu nous en rendrons compte.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— *Les pèlerinages à Saint-Antoine.* — Les hommes et les dames du Tiers-Ordre de Roubaix ont fait leur pèlerinage dimanche à Saint-Antoine. La messe a été dite par le Père Pascal, qui a adressé aux pèlerins une allocution en les invitant à imiter Saint Antoine dans sa parole et dans son action. A la messe de midi a eu lieu le pèlerinage du Cercle St-Joseph de Saint-Martin. M. l'abbé Villain, vicaire à Saint-Martin, donna l'allocution de circonstance sur l'amour que nous devons avoir pour la Sainte-Eucharistie. M. Henri Carton a interprété quelques chants, accompagné par M. Delporte, organiste de la paroisse Saint-Martin.

— *Paroisse Saint-Rédempteur.* — L'église St-Rédempteur était encore en fête hier, jour de confirmation des enfants qui avaient fait leur première communion la veille. A huit heures, Mgr Delamaire a célébré la messe, assisté par Mgr Margerin et par M. le curé de la paroisse. Après la messe, M. le curé lit à Monseigneur un rapport sur la situation de la paroisse Saint-Rédempteur. La cérémonie de la confirmation se déroule ensuite, pour les 245 enfants de la paroisse.

— *Paroisse Saint-Sépulcre.* — Mgr Delamaire est arrivé à 1 h. pour conférer le sacrement de confirmation aux enfants de la paroisse. M. le chanoine Debacker, curé de la paroisse, présente à Monseigneur un rapport sur la situation de la paroisse et sur les nombreuses œuvres qui, toutes, sont très prospères. La cérémonie suit alors son cours et Monseigneur confère le sacrement de confirmation aux 217 enfants de la paroisse.

— *Paroisse du Sacré-Cœur.* — Aujourd'hui, fête solennelle de l'Adoration du Saint-Sacrement. Messes à 5 h., 6 h., 7 h. et 8 h. Communion généralement la messe de 7 h. A 10 h. grand'messe solennelle, pèlerinage de la paroisse du Sacré-Cœur, de l'Institut Technique et du Collège Notre-Dame des Victoires. La messe en plein chant grégorien sera exécutée par la chorale du Collège. A 4 h., vêpres solennelles. A 8 h., salut de clôture avec sermon suivi de l'amende honorable et de la procession réparatrice.

CROIX

— **St-Martin.** — Au cours de la messe solennelle qui a été célébrée dimanche, à l'occasion de la fête de restauration de l'église, M. Edouard Devernay, 3e prix d'harmonie pratique (1er nommé au Conservatoire de Bruxelles), a exécuté « Toccata » et « Symphonie en la » de Widor. « Les XII » ont chanté un « Credo » de la composition de M. E. Devernay, et des œuvres de St-Saëns. Les solistes étaient MM. Dutrieux et Fièvet.

TOURCOING

— *XXIe pèlerinage à Montmartre des patrons tourquennois.* — Pour la 21e fois les patrons tourquennois se rendront en pèlerinage à la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, jeudi prochain. Comme ils en ont la coutume ils se réuniront à la basilique à 6 heures du soir pour passer la nuit en adoration devant le Saint-Sacrement. En union avec les pèlerins, les catholiques tourquennois sont priés d'assister à l'heure d'adoration publique qui aura lieu jeudi, à Saint-Christophe, de 8 à 9 h. du soir.

A l'Exposition : Les facades des palais de la Belgique et de la Chambre de Commerce sont peintes à l'**Euchromine,** peinture silicatée à l'eau, lavable et très économique. Dessauvages, 26, Bd Colmar, Roubaix. 7277

NECROLOGIE

— On annonce la mort de M. le chef de bataillon Chambovet, commandant le 3e bataillon du 73e d'infanterie, décédé à Amiens.

CREME SIMON

sans rivale pour les soins de la peau

ARTHRITIQUES, RHUMATISANTS

Vous pouvez aller au Café

Le quart

VICHY-CÉLESTINS

AVANT OU APRÈS LE REPAS

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

CASINO DE L'EXPOSITION

L'excellente troupe qui depuis huit jours remporte on peut le dire un triomphal succès, donnera sa dernière représentation ce soir mardi, à 8 heures et demie. Les personnes qui n'ont pas encore applaudi le jeune René Pasteur, chef d'orchestre et violoniste prodige, ainsi que les six merveilleuses attractions qui l'encadrent, feront bien de profiter de cette dernière soirée. Demain mercredi, programme complètement nouveau.

* * *

— *Les concours de chant et déclamation* organisés chaque année, le 14 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale, auront lieu comme les années précédentes à l'exclusion des concours de pièces de théâtre et opérettes.

Ces concours comprendront trois sections :

1° Section lyrique (2e et 1re divisions : supérieure, excellence, honneur et duos).

2° Section comique (genre, grime, à voix, pour amateurs et professionnels; 2e et 1re divisions supérieure et excellence; duos, honneur).

3° Déclamation (dramatique, comique, 2e et 1re divisions supérieure, excellence et honneur).

Des divisions pour dames sont réservées en section lyrique et en déclamation.

TOURCOING

— *Au Jardin du Palais de Justice, rue de Gand. — La soirée de gala du dimanche 25 juin, au profit des dames charitables.* — Notre Musique municipale, que nous aurons la bonne fortune d'entendre dimanche prochain au concert donné au profit des Dames charitables, s'est définitivement placée parmi les grandes associations artistiques de la région, car nous savons que cette vaillante société qui compte 120 exécutants admirablement stylés, donne à chacune de ses exécutions une interprétation remarquable.

Nous relevons au programme :

1. *La Veuve Joyeuse* (marche des femmes) de F. Lehar, qui est extraite de la célèbre opérette, Légère et gracieuse, elle est une des plus belles pages de la partition.

2. L'ouverture du *Roi d'Ys*, du grand maître lillois E. Lalo, est un chef-d'œuvre d'art et d'inspiration; un trait de génie passe d'un bout à l'autre de cet ouvrage qui, à l'heure actuelle, est considéré comme étant l'un des meilleurs du répertoire.

3. *Symphonie en ré majeur* (1re partie), de Beethoven, restera l'une des meilleures œuvres classiques de l'illustre compositeur.

4. *Sérénade Egyptienne,* de P. Lincke, écrite avec une distinction spéciale, contentera même les profanes.

Les numéros 5 et 6 du programme sont occupés par deux célèbres chœurs que chanteront les *Crick-Sicks,* nous y reviendrons demain.

Le concert se terminera par la Cantate : « Aux Morts pour la Patrie », de P. Viardot, qu'interpréteront les *Crick-Sicks,* avec accompagnement de la Musique municipale; cette œuvre, d'une inspiration générale, transcrite par le sympathique directeur, M. Ch. Eustace, compositeur de grand talent, laissera la meilleure impression sur les nombreux auditeurs qui se presseront dimanche prochain dans le coquet jardin de la rue de Gand.

— *L'orphéon « L'Echo de la Frontière » à l'Exposition de Roubaix.* — L'exécution que fit hier la chorale l'« Echo de la Frontière » de Tourcoing, au kiosque du Village Flamand, a été un vrai régal pour les amateurs de chant d'ensemble. Au nombre de 65 exécutants les cinq chœurs ont été rendus d'une façon parfaite, sous la haute et énergique direction de son dévoué directeur, M. François Devrièse, aussi le public enthousiasmé n'a pas ménagé ses applaudissements pour cette brillante exécution.

CONCERT DU PARC

Mardi 20 juin, de 5 heures à minuit, Grand Concert. *Entrée libre.* 4407d

Huile de Table des Chartreux moins chère et supérieure à l'olive dont elle n'a pas le goût fruité. Concessionnaires, MM. Carlier et Ducatillon à Willems (Nord). Le demander dans toutes les bonnes épiceries. 649-r

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Les congés pendant l'Exposition

Roubaix, le 18 juin 1911.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix,*

Nous applaudissons à la généreuse idée émise par un groupe d'employés de demander pour une période de trois mois la fermeture quotidienne des bureaux à six heures.

Néanmoins, comme cette mesure ne peut être appliquée par la plupart des maisons de commerce qui reçoivent du courrier entre 6 et 6 heures et doivent y répondre, nous serions heureux de voir l'idée d'un petit congé permanent pendant l'Exposition, s'appliquer au lundi soir ou rien ne s'oppose à fermer les bureaux à partir de 4 heures.

Convaincu de répondre par là au désir de la grande majorité des employés, nous espérons que nos patrons, avec leur bienveillance habituelle, voudront bien prendre cette demande en considération, suivant en cela l'exemple donné par un certain nombre de négociants et industriels.

Avec nos remerciements anticipés pour l'insertion de cette lettre, recevez, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Pour un groupe d'employés du centre,
VICTOR PONS.

Une fête accordéoniste

Roubaix, le 19 juin 1911.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix,*

Veuillez avoir la bonté de nous réserver quelques lignes dans votre estimable journal pour une demande au Comité des fêtes de l'Exposition de Roubaix :

Monsieur le Directeur,

Messieurs les membres de la Commission des fêtes,

Depuis quelques mois que l'Exposition est ouverte, beaucoup de fêtes et Congrès se font à l'Exposition. Ne pourrait-on organiser une fête de sociétés accordéonistes qui aurait lieu, par exemple, dans le mois d'août ou de septembre prochain.

Recevez, Messieurs, nos sincères salutations.

Un groupe de joyeux accordéonistes Roubaisiens.

Vestiaire et garage de bicyclettes à l'Exposition

Roubaix le 19 juin 1911.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix,*

Voulez-vous me permettre d'exposer par la voie de votre journal une idée qui certainement serait bien accueillie des nombreux visiteurs de notre Exposition.

Ne pourrait-on établir à l'entrée de l'Exposition un grand vestiaire? Je suis certain que beaucoup de personnes seraient heureuses de pouvoir, pour quelques sous, se débarrasser d'un parapluie, d'un manteau, d'une valise, etc..., et la direction de l'Exposition y trouverait plus que largement son compte, soit en mettant cette entreprise à l'adjudication ou en l'exploitant pour son propre compte.

Un garage de bicyclettes ne serait pas non plus un luxe, peut-être pourrait-on faire une seule chose des deux.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

A. THIERS.

La rue Chateaubriand à Tourcoing

Tourcoing, le 19 juin.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix,*

Nous venons vous prier de vouloir bien insérer dans un de vos prochains numéros, la lettre suivante :

Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Tourcoing,

Tourcoing, 16 juin.

Monsieur le Maire,

Il y a quelque temps, vous avez dû voir dans ce même journal une lettre ouverte qui vous était adressée.

Comme aucune suite n'a été donnée jusqu'ici, nous nous décidons à pétitionner pour que satisfaction nous soit donnée.

Il s'agit encore une fois, de la *rue non pavée* qui va de la gare aux voyageurs à l'intersection des rues du Tilleul et Châteaubriand.

Le mauvais état de cette rue fait qu'elle manque totalement d'hygiène. A chaque passage de piétons, chevaux et voitures, il s'y dégage des nuages de poussières malsaines, qui envahissent nos habitations et colportent peut-être des microbes de maladies que nous aimons ne pas attraper.

S'il vous est impossible de faire paver ce malheureux tronçon d'une soixantaine de mètres, prenez au moins notre santé en considération et empêchez le passage des chevaux et voitures jusqu'au moment où vous pourrez entreprendre les travaux de pavage.

Nous aimons croire que comme docteur et hygiéniste, vous voudrez bien prendre notre demande en considération, ce dont nous vous en remercions bien sincèrement à l'avance.

(*Suivent les signatures au nombre de plus de vingt*).

Les vols de bicyclettes

Tourcoing, le 18 juin 1911.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix,*

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir réserver quelques lignes dans votre estimable journal, « Chronique publique », à l'article suivant qui ferait plaisir aux cyclistes de la ville.

Il se commet toutes les semaines des vols de bicyclettes à l'Hôtel des Postes de Tourcoing.

Journellement de 6 à 7 heures du soir beaucoup d'employés de commerce vont à la poste en bicyclette pour porter leur courrier, car les principales maisons de commerce sont éloignées de l'Hotel des Postes, et les vols de bicyclettes se commettent pendant que l'on entre à l'intérieur déposer les échantillons. A mon avis et selon l'avis de plusieurs de mes amis, il serait bien nécessaire d'y faire un garage, mais l'emplacement manque.

Il serait donc préférable d'y mettre un petit employé qui aurait pour mission de surveiller les bicyclettes déposées devant la porte de l'Hôtel des Postes. De cette façon les vols seraient impossibles.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, M. le Directeur, mes bien sincères salutations.

Une victime d'un vol de bicyclette.

PEINTURE décors, vitrerie, miroit., peint. laquées, pap. peints. Léon Cocheteux, 64, rue du Luxembourg, Rx. Tél. 20.30. 758

Chronique de l'Enseignement

HEM

— **A l'Amicale Jules-Ferry.** — La société de gymnastique « La Gauloise », qui a son siège à l'école Jules-Ferry, et qui est de fondation récente, vient d'être reconnue officiellement comme société d'utilité publique, à raison de ses cours d'éducation physique et de préparation militaire.

Les membres de l'Amicale Jules-Ferry se sont réunis, dimanche, à 3 heures. Après avoir examiné diverses questions et adopté le procès-verbal de la précédente réunion, les assistants votèrent des félicitations à M. Payelle, le directeur de l'école, pour le succès que ses élèves apprentis au certificat d'études primaires ont obtenu dernièrement à Lannoy. L'on décida aussi de prendre part à la fête du 14 juillet.

TOURCOING

— **Ecole Pratique et Ménagère (70, rue des Ursulines).** — Concours pour l'attribution de bourses accordées par l'Etat, aux jeunes filles désirant fréquenter les cours de l'école, le lundi 3 juillet, à 7 h. 3/4 (à la Préfecture, Lille). Conditions exigées des candidates : Avoir au moins 12 ans, et au plus 14 ans, le 1er juillet prochain.

Pièces à fournir : 1° Acte de naissance sur papier timbré; 2° Certificat d'études, si l'enfant a moins de 13 ans; 3° Certificat de bonne conduite délivré par la Directrice de l'école fréquentée; 4° Certificat de revaccination; 5° Extrait du rôle des contributions, fourni par le percepteur; 6° Etat nominatif de tous les enfants, leur âge, leur profession; 7° Certificat médical (pour les enfants désirant suivre la section industrielle) attestant qu'ils peuvent se livrer sans danger au travail manuel; 8° Demande d'inscription adressée à M. le Ministre et remise à la Directrice de l'Ecole Pratique avant le 22 juin.

Les bourses accordées pourront varier entre 100 et 500 francs.

Les demandes d'inscription devront parvenir à la Directrice de l'Ecole avant le 22 juin.

— Concours pour l'attribution des bourses accordées par l'Etat, aux jeunes filles désirant fréquenter l'école, le lundi 3 juillet, à 7 h. 3/4 du matin (à la Préfecture de Lille). Epreuves à subir :

Section Commerciale : Orthographe, questions de grammaire; composition française (récit ou lettre d'un genre simple); écriture; arithmétique; histoire France; géographie de la France.

Section industrielle : Orthographe, questions de grammaire; composition française (récit ou lettre d'un genre simple); écriture; arithmétique; dessin linéaire; questions d'histoire; géographie de la France.

Les bourses accordées pourront varier entre 100 et 500 francs.

Les demandes d'inscription devront parvenir à la Directrice de l'Ecole avant le 22 juin.

NIEUPORT BAINS - Hôtel du Phare Dernier confort. — Lift — Prix mod. Pêches privées grat. pr clients. Garage. 833

CHEMIN DE FER DU NORD

MUTATIONS

Mutations. — M. Perroud, ingénieur de la voie chargé du 1er arrondissement à Paris, est nommé ingénieur, attaché au service central des travaux et de surveillance. — M. Bouchard, ingénieur de la voie, chargé du 2e arrondissement, à Amiens, est nommé ingénieur, chargé du 1er arrondissement à Paris. — M. Pognon, ingénieur de la voie, chargé du 3e arrondissement à Boulogne, est nommé ingénieur chargé du 2e arrondissement à Amiens. — M. Bruiard, inspecteur de la voie au 2e arrondissement à Amiens, est nommé ingénieur-adjoint de la voie, chargé du 3e arrondissement à Boulogne. — M. Ackermann, inspecteur de la voie au 5e arrondissement à Laon, est nommé ingénieur-adjoint de la voie chargé du 5e arrondissement à la même résidence, en remplacement de M. Billot, ingénieur de la voie admis à la retraite sur sa demande. — M. Henne, sous-ingénieur de la voie au 7e arrondissement à Valenciennes, est nommé ingénieur-adjoint de la voie au même arrondissement. — M. Bonnin, inspecteur des ateliers de machines de La Chapelle et d'Hellemmes, chargé de l'atelier central à La Chapelle, est nommé ingénieur principal des ateliers de machines, en remplacement de M. Koechlin, décédé. — M. Petit, ingénieur de l'atelier des machines d'Hellemmes, est nommé ingénieur du matériel, adjoint à l'ingénieur principal des ateliers de machines. — M. Doineau, ingénieur, chargé du bureau des études de machines à Paris, est nommé ingénieur de l'atelier des machines d'Hellemmes. — M. Brossier, inspecteur, chef du bureau des études des ateliers de machines à Paris-La Chapelle, est nommé sous-ingénieur chargé du bureau des études de machines, à la même résidence. — M. Vigerie, inspecteur à l'atelier des machines, à Paris-La Chapelle, est nommé inspecteur-chef du bureau des études de machines, à la même résidence. — M. Desmarets, inspecteur des ateliers de machines à Paris-La Chapelle, est nommé inspecteur au bureau des études de machines à la même résidence. — M. Henno, sous-ingénieur de la voie, à Valenciennes, est nommé ingénieur adjoint à la même résidence. — M. Merck, employé détaché à Valenciennes, est nommé chef de district à Flesselles. — M. Forriere, surveillant de travaux à Valenciennes, est nommé chef de district à Longpré-les-Corps-Saints. — M. Flamant, chef de district à Avesnes, passe en la même qualité à Sevran-Livry. — M. Sirot, chef de district à Sevran-Livry, passe en la même qualité à Avesnes, par permutation avec le précédent. — M. Debaene, employé à Arras, passe employé détaché à Valenciennes.

BLANKENBERGHE FESTIVAL PERMANENT 1re Prime : DIX MILLE FRS en espèces 8755

Nord

TERRIBLE ACCIDENT D'AUTOMOBILE A FOURNES. — La voiture pivote sur la route et fait panache. — Une victime. — M. et Mme Guerlus, demeurant rue des Rogations, à Lille, revenaient de Frévent en automobile, lundi matin, et avaient dépassé Fournes, lorsqu'en arrivant, vers six heures et demie, à l'endroit dit la « Fourche de Fournes », un épouvantable accident se produisit. La voiture, accomplissant un tour complet sur elle-même, a fait panache dans la direction opposée à celle qu'elle suivait. M. Guerlus se dégagea assez rapidement, mais Mme Guerlus avait la tête prise sous la carrosserie. Lorsqu'on parvint à la retirer, elle ne donnait plus signe de vie. Le docteur Dubois, mandé, ne put que constater le décès. Le corps de Mme Guerlus a été ramené à son domicile, à onze heures du matin, par la voiture de M. Gombert.

NEVRALGIE-MIGRAINE
RAGE DES DENTS
DOULEURS CEREBRALES
15 Ans de Succès

Une seule poudre « ALGAO » soulage instantanément, guérit de façon certaine les accès les plus insupportables. 2 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies. Roubaix : Dépôt principal gros et détail. Gerreth, rue du Chemin-de-Fer 15. Lille : Provost, rue des Arts, 7. — Partout en Belgique : Bruxelles, Vergauwen; Gand, Demoor; Ostende, Decock; Monscron, Fonder; dans toutes les villes d'eau : Ypres, Libotte, pharmacien préparateur. — Médaille d'or aux Expositions d'Hygiène, Paris et Bruxelles 1909. 9217

BELGIQUE

L'ANNIVERSAIRE DE WATERLOO

L'anniversaire de Waterloo a été fêté cette année avec un éclat inaccoutumé. Une assemblée générale avait lieu sous le patronage du Comité belge de Waterloo, Comité d'études historiques, fondé en 1900 et sous la présidence du lieutenant-général baron de Heusch.

Après l'établissement d'un programme complet, définitif, qui, traduit en quatre langues, sera soumis aux autorités et aux gouvernements belge et étrangers, l'on s'est rendu aux divers monuments du champ de bataille, les enfants du pays ont, suivant l'usage annuel, déposé des fleurs aux divers monuments; ce pèlerinage s'est terminé au monument français. Là, le général de Heusch a prononcé un discours exposant le but moral du Comité. Après ce discours très applaudi, le secrétaire général de l' « Œuvre du Centenaire », a dit le but matériel de cette initiative : construction d'un ossuaire où, comme à Sadowa, dormiront vainqueurs et vaincus.

LA VISITE DE LA REINE DE HOLLANDE

La date de la visite de la reine Wilhelmine, dit un journal bruxellois, n'est pas encore, malgré tout, fixée définitivement. Il est probable toutefois qu'elle aura lieu le 26 juillet, mais il se pourrait aussi que le voyage fut retardé. Cependant, il se fera, la Chambre de commerce néerlandaise de Bruxelles en a reçu l'assurance, et elle prépare de son côté, nous l'avons dit, un programme de solennités pour fêter sa souveraine.

Les souverains à l'Exposition de Charleroi

M. le baron Beyens, ministre de la maison du Roi, a écrit à M. Gendebien, commissaire général du gouvernement près l'Exposition de Charleroi :

« Sa Majesté m'a chargé de vous exprimer ses regrets de ne pouvoir accepter la date indiquée par le Comité de direction de l'Exposition.

« Elle est obligée de retarder sa visite de quelques jours dans le but de permettre à Sa Majesté la Reine de l'accompagner. Notre gracieuse souveraine a, en effet, le vif désir de se rendre avec le Roi à Charleroi et de témoigner, par sa présence, de tout l'intérêt qu'Elle porte, comme son Epoux, à la belle manifestation d'industrie et d'art de la province de Hainaut. »

La visite du Roi et de la Reine à Charleroi se fera, croit-on, le dimanche 2 juillet.

Le meurtre d'Evregnies

L'ARRESTATION DU COUPABLE A ESTAIMPUIS

Nous avons relaté hier, le décès de Mme Marie Leclercq, survenu à la suite des coups qu'elle avait reçus à la tête et sur le corps, de la part d'un nommé Jules Vanhoenackère. Celui-ci, son coup fait, s'était réfugié à Wattrelos, mais, lundi matin, les gendarmes de cette localité, mis au courant du meurtre, partirent à la recherche de Vanhoenackère qui, sans doute mal à l'aise sur le territoire français, se rendit à Estaimpuis, où il espérait peut-être ne pas être découvert. Mais les gendarmes de la brigade de Leers-Nord, qui veillaient, ne tardèrent pas à le découvrir, et ,un peu avant midi, le meurtrier était arrêté et dirigé sur la prison de Tournai par le train de deux heures.

Un médecin légiste est descendu à Evregnies, lundi après-midi, par le train de 2 h. 40. Le praticien s'est rendu au domicile de la victime afin de se rendre compte de la nature des blessures qui ont occasionné la mort de Mme Leclercq. Un rapport sera adressé au parquet de Tournai, qui descendra probablement de nouveau à Evregnies, aujourd'hui, mardi.

Les méfaits du gaz d'éclairage

A LIÈGE

Lundi matin, M. Guyot, rue Saint-Nicolas, se sentant indisposé, de même que sa femme, se rendit à la cuisine, où il trouva son chat râlant sur le pavé. Dans la cour, un coq et une poule étaient morts. Guyot se rendit, accompagné d'un voisin, chez les époux Huyskom, demeurant dans la maison faisant l'angle des rues Saint-Nicolas et Bureuville et joignant sa demeure.

Ne recevant pas de réponse à son appel, il enfonça la porte. Les époux Huyskom et leurs enfants, âgés de 7 et de 6 ans, étaient à demi-asphyxiés; une odeur de gas se répandait partout.

On donna des soins aux malades, puis fut enfoncée la porte de la maison voisine où habitent les époux Pirard. M. et Mme Pirard se trouvaient étendus sur leur lit. On les transporta aussitôt dans la rue. M. Pirard avait déjà cessé de vivre. Quant à Mme Pirard, elle est parvenu à la ranimer. Néanmoins, son état est désespéré.

L'état des enfants Huyskom est des plus alarmants. Les autres victimes se portent relativement bien.

L'accident est dû à une rupture